

Association des parents d'élève(APE)

Collège Pierre de Dreux

28 rue du stade – BP 30

35140 Saint Aubin du Cormier

<http://ape-pierrededreux.fr>

à Saint Aubin du Cormier,

le 21 septembre 2021

Assemblée Générale du mardi 21 septembre 2021**Compte-rendu**

Début	19h30
Fin	21h15
Présents	14

Compte-rendu rédigé par : S.Renaudon, secrétaire sortante du bureau de l'APE
--

Introduction faite par M GAUTIER-LE GOFF, Principal du Collège pour expliquer l'importance de la présence des représentants de parents au Conseil d'administration où des nombreux échanges sont effectués.

Le principal signale qu'une réunion pour la rentrée des 6ème a eu lieu mardi 22 septembre en deux temps, une première partie pour la réunion avec l'équipe administrative puis une seconde avec l'équipe enseignante. Il précise que pour celle du jeudi 23, ils feront une réunion plus administrative et une réunion avec les professeurs sera faite ultérieurement.

Un parent fait part de son inquiétude quant à l'absence du professeur de technologie qui concerne de nombreuses classes. Le principal ne cache pas que la situation est assez exceptionnelle et arrive rarement en début d'année et qu'il a fait le nécessaire auprès de sa hiérarchie pour que le poste soit pourvu. Cette même situation existe dans d'autres établissements du rectorat. Ils espèrent rapidement avoir une solution.

Il fait part de la prise en main du phénomène "Anti2010" qui fait rage sur les réseaux sociaux et tout est sous contrôle. Il précise que certains 6ème, non pas pour des faits liés à cela, sont venus les voir et ils semblent ne pas hésiter à venir vers la vie scolaire, ils se sentent écoutés et en confiance pour venir vers les adultes, c'est positif.

Ordre du jour**I - Missions et représentations de l'association**

I- 1- Missions de l'APE

I- 2- Présentation des différentes commissions

II - Bilan moral 2020-2021

- Actions menées en 2020-2021

- Préparation au conseil de classe et communication avec les parents d'élèves

III - Finances

- Adhésions 2020-2021

- Kits fournitures
- Situation financière

IV - Projets de l'année 2021-2022

V - Renouvellement du bureau, préparation des listes du CA et autres commissions.

- Renouvellement du bureau de l'association
- Préparation des listes des différentes commissions, liste des parents candidats pour l'élection des parents d'élèves.

I - Missions et représentations de l'association

I -1 -Missions de l'association :

L'association de parents d'élèves participe à la vie de l'établissement scolaire en représentant les parents d'élèves auprès de l'administration scolaire.

Elle a pour mission :

- * de défendre les intérêts moraux et matériels de parents d'élèves.
- * d'informer les familles sur la vie scolaire de leur enfant
- * de représenter les parents en participant au conseil d'administration, aux différentes commissions (conseil de discipline, commission permanente, CESC...) et aux conseils de classe.

I - 2 Présentation des différentes commissions :

Le conseil d'administration : C'est l'organe délibérant de l'établissement et, à ce titre

- * adopte le projet d'établissement, le budget et le règlement intérieur;
- * délibère les questions relatives à l'hygiène, la santé et la sécurité;
- * donne son avis sur les principes des choix des manuels et des outils pédagogiques....
- * donne son avis sur les mesures annuelles de création et suppression de sections, options ou formations complémentaires;
- * délibère sur un certain nombre de sujets intéressant l'établissement (budget, voyages scolaires ...).

- La commission permanente : Cette instance prépare les décisions du C.A. Elle nécessite 6 parents d'élèves - titulaires et suppléants
- La commission éducative : Elle a pour mission d'examiner la situation d'un élève dont le comportement est inadapté aux règles de vie de l'établissement scolaire. Elle recherche avant tout à y apporter une réponse éducative personnalisée. Elle nécessite 4 parents d'élèves - titulaires et suppléants
- Le conseil de discipline : Ce conseil a pour compétence de prononcer à l'encontre des élèves, des sanctions pour des manquements au règlement intérieur de l'établissement. Elle nécessite 6 parents d'élèves - titulaires et suppléants
- Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté : Cette commission constitue un cadre privilégié pour la définition et la mise en œuvre d'une éducation à la

citoyenneté et à la santé d'une prévention en matière de conduites à risque et de dépendances.

Elle nécessite 6 parents d'élèves - titulaires et suppléants

- Le conseil de classe : Deux représentants des parents assistent à chaque conseil de classe. L'évolution du travail personnel de chaque élève y est examinée. Les bulletins de notes trimestriels, qui ont été rédigés, sont discutés. Les professeurs parlent aussi de l'orientation des élèves. Le conseil de classe examine les questions pédagogiques intéressant la vie de la classe, notamment les modalités d'organisation du travail personnel des élèves.

Pendant l'assemblée générale, chaque parent souhaitant être délégué de classe peut s'inscrire sur une liste circulant pendant la réunion. Quatre parents peuvent s'inscrire par classe (2 titulaires et 2 suppléants).

II - Bilan moral 2020-2021

II -1 Les actions menées par l'APE en 2020-2021 :

* Représentation dans les différentes instances

* Questionnaires en ligne pour 1er trimestre, 2ème trimestre et 3ème trimestre / Préparations des conseils de classe

* Pas de cross organisé donc pas de goûter à offrir aux participants.

* Le projet des kits fournitures reste stable

* Rencontres avec le principal : remontée auprès du principal des dysfonctionnements, scolaires et extra-scolaires. Elles se déroulent dans un esprit constructif et tous les sujets sont abordés et traités.

* préparation lors de l'AG des listes des différentes instances du collège

Questions posées et discussions sur :

- organisation des commissions si elles sont en journée ou pas
- des représentants vont devoir être sur plusieurs commissions car seuls 12 au CA mais 16 postes à pourvoir dans les commissions dépendantes des membres du CA
- Un parent de l'année dernière nouvellement arrivée au CA dit avoir un ressenti particulier car il faut voter sur des points que l'on ne maîtrise pas bien même si la gestionnaire met tout en œuvre pour que les explications soient claires concernant les budgets. Elle précise que lors des CA, beaucoup d'informations sont abordées et que les échanges sont faciles avec l'ensemble de l'équipe

II-2 Préparation au conseil de classe et communication avec les parents d'élèves

* **une réunion de préparation en visio-conférence avant les conseils du 1er trimestre :**

- Envoi d'une synthèse des questionnaires réceptionnés pour chaque classe pour analyse puis rédaction d'une synthèse lors de chaque conseil de classe.

Cette synthèse est transmise au bureau de l'APE par mail et au collège qui la joint au bulletin.

Quelques chiffres : 1er trimestre 60% de participation des familles aux questionnaires

2eme trimestre 28% de participation des familles aux questionnaires

3eme trimestre 12% de participation des familles aux questionnaires

-> un parent donne peut-être une explication "Peut-être que certains parents n'ont pas rempli un questionnaire pour chacun de leur enfant". Pourtant l'information est précisée dans le mail envoyé aux parents.

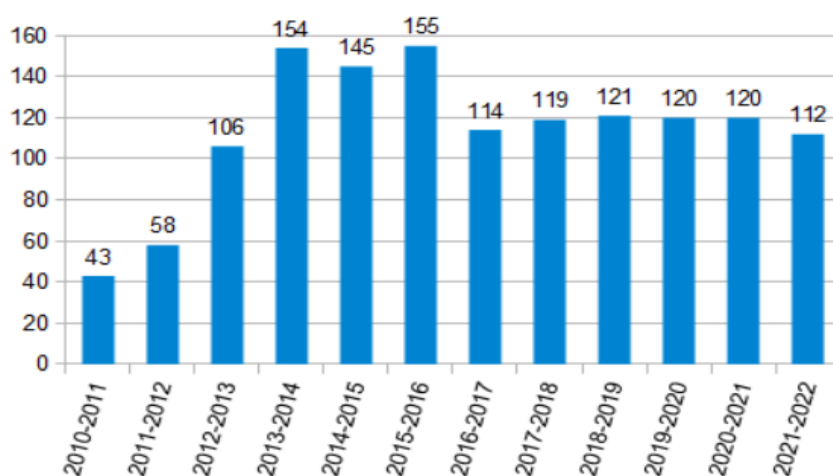
- Le conseil de classe se déroule en présence de l'équipe pédagogique, des élèves délégués et parents délégués et l'administration. Un compte rendu par les parents représentants est réalisé à l'issue de chaque conseil pour aborder les généralités sur la classe. Tout parent peut demander à titre individuel ce qui a pu être dit sur son enfant à titre privé.

- Réunion avec le principal pour "débriefing" .

- Communication : L'envoi de mail est le principal moyen de communication que l'APE possède pour échanger avec les parents d'élèves. Le secrétariat du collège relaie beaucoup de nos messages via Pronote pour qu'un maximum de messages soient transmis. Mais nous savons que régulièrement les mails de l'APE soient reçus dans les spams. Le bureau de l'APE subit lui-même le problème donc ne pas hésiter à vérifier dans les spams et de "signaler comme non-spams" nos mails.

III - Finances

III-1 : Adhésions



Les chiffres se stabilisent depuis 5-6 ans

III- 2 : Kits fournitures

Le site e-commerce

- commande groupée de fournitures scolaires avec Top Office de Cesson Sévigné
- Ouverture fin avril jusqu'à fin mai
- Livraison au collège fin juin

Quelques chiffres 2019-2020

- 223 commandes (227 commandes en 2020) pour un chiffre d'affaires de 12959,50 €

III- 3 : Situation financière

. Solde au 21 septembre 2016	2310,68 €
. Solde au 27 septembre 2017	3870,02 € (+ 1559,34 €)
. solde au 27 septembre 2018	4978,58 € (+1108,56 €)
. solde au 25 septembre 2019	6020,17 € (+1041,59 €)
. solde au 24 septembre 2020	4130,33 € (-1889,84 €)
. Solde au 21 septembre 2021	5627,25 € (+1496,92 €)

IV - Projets de l'année 2021-2022 :

Poursuite des actions engagées :

- Goûter pour cross parrainé qui pourrait avoir lieu en octobre
- vente des Kits fournitures

Lors du dernier CA du juin, il a été proposé de participer à l'achat de rideaux pour le foyer. La gestionnaire nous avait transmis le devis. Nous avons traité la commande avec la société Duhamel de Saint Omer. Nous ne savons pas si les élèves réinvestissent le foyer.

V - Renouvellement du bureau, préparation des listes du CA et autres commissions

V-1 Renouvellement du bureau de l'association :

La présidente fait part aux parents présents qu'il est possible d'intégrer le bureau pour les personnes qui le souhaitent.

La secrétaire, Mme Sandrine Renaudon, n'ayant plus d'enfant au collège quitte le bureau. La présidente Carole Gillet précise qu'elle-même, la trésorière Mme Morgane Maret ont leurs enfants en 3ème, elles devront donc passer le flambeau l'année prochaine et qu'il serait plus confortable de transmettre les connaissances cette année. La vice-trésorière Mme Milène Hengbart quittera également le bureau l'année prochain.

Un nouveau bureau a été élu à l'unanimité des présents (14 votants) : **14** oui, 0 non, 0 abstention.

Composition du bureau de l'APE pour l'année 2020-2021

Présidente : Carole GILLET

Vice-président : Anne Laure Guyot

Trésorière : Morgane MARET

Vice-trésorière : Milène HENGBART

Secrétaire : Patricia Cathelain

Vice-secrétaire : Valérie VIET TRIEM TONG

V-2 Préparation des listes des différentes commissions, liste des parents candidats pour l'élection des parents d'élèves.

Les élections des parents d'élèves au conseil d'administration auront lieu le vendredi 8 octobre 2021. Nous devons proposer des listes de candidats pour chacune des instances. Les différentes listes ont été complétées ce jour afin de les déposer au secrétariat du collège dans le délai imposé.

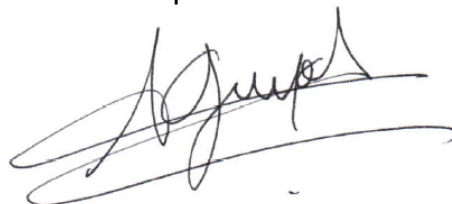
Pas de tableau de permanence du bureau pour les élections car l'équipe du collège souhaite proposer les votes uniquement par correspondance.

SIGNATURES DU BUREAU

Carole GILLET
Présidente

Handwritten signature of Carole Gillet, consisting of several overlapping, fluid strokes.

Anne Laure GUYOT
Vice-présidente entrante

Handwritten signature of Anne Laure Guyot, featuring a large, stylized initial 'A' followed by the name 'Guyot' and a long horizontal flourish.